JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DE RAYMOND VERGÈS JEUDI 20 MARS 2014 N° 17.856

A 3 jours des élections municipales

68 années d'un système inégalitaire

l'occasion de l'anniversaire du 19 mars 1946, le Parti Communiste Réunionnais a organisé une conférence de presse mettant en avant le bilan de ces 68 années et les perspectives pour La Réunion. «Une date aussi importante pour nous que le 20 décembre» a dit le PCR.

«Chaque année, nous faisons un point sur cette date, son bilan et ses perspectives», car «le 20 décembre a amené la liberté aux esclaves, le 19 mars a ouvert le champ de l'égalité sur le plan institutionnel par rapport à la France», a expliqué Julie Pontalba.

Tournant pour l'île

En introduction de cette conférence de presse, Julie Pontalba est revenue sur le contexte économique et social de l'époque, les conditions «extrêmement difficiles» de la population, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Une situation due à la fin de la guerre et aux années de colonialisme. Pour 240.000 habitants, seuls 24 médecins exercés, «le taux de mortalité était le plus élevé du monde», a expliqué la jeune femme.

«C'est dans un tel contexte que nait le Comité Républicaine d'Action Démocratique et Sociale (CRADS), animé par le docteur Raymond Vergès, des syndicalistes et des intellectuels pour un changement d'institution. Le but est de bénéficier des droits politiques et sociaux et d'améliorer les conditions de vie des travailleurs», a expliqué Julie Pontalba.

Il s'agit alors «d'une rupture du régime colonial qui projette le CRADS» au devant de la scène et permet l'élection de Léon de Lépervanche et Raymond Vergès en tant que député. Ils vont dès leur élection déposer un projet de loi sur la départementalisation, un mois après la proposition d'Aimé Césaire et de Léopold

«Cette loi de 1946 prend beaucoup temps pour se mettre en place. Il y aura des avancées» mais «il aura fallut lutter pour obtenir nos droits fondamentaux» déjà acquis par les Français de France, a expliqué Camille Dieudonné, secrétaire du PCR. En effet, en dépit de l'article 2 de la loi du 19 mars stipulant que «les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués à ces colonies feront, avant le 1er janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements», «les Quatre Vieilles vivant encore sous le régime colonial, comme aujourd'hui. C'est alors qu'a commencé un long combat».

Égalité pas totalement acquise depuis

«Face à des élus qui ne se battent pas, le PCR se créé les 9 et 10 mai 1959 pour permettre aux Réunionnais de voir la loi s'appliquer à La Réunion et dans les autres départements d'Outremer» a expliqué Camille Dieudonné. Deux objectifs sont mit en avant pour «sortir de la situation coloniale»: «faire appliquer la loi de 1946 et renforcer la lutte pour l'identité réunionnaise», comme «le créole et la Fèt Kaf dont beaucoup se targuent d'en être à l'origine, mais il a fallut se battre pour avoir cette liberté».

D'autres luttes auront été menées par le PCR, comme le SMIC, d'un montant équivalent à celui de la France, obtenu en 1996, la gratuité de la cantine scolaire. «68 ans après le vote de la loi, la quasi totalité des droits en France sont en vigueur à La Réunion, mais il y a toujours des inégalités et disparités de revenus», a indiqué Camille Dieudonné..

Situation «hors norme»

De son côté, Ginette Sinapin a évoqué le contexte économique et social actuel, avec un taux de chômage de 28,5% et un taux de pauvreté de 42%. Le constat est clair pour cette dernière, «le manque d'emploi et des activités insuffisantes» sont



Julie Pontalba, Yvan Dejean, Ginette Sinapin et Camille Dieudonné représentaient hier la direction du PCR.

les raisons de cette pauvreté. «Une précarité qui touche surtout les jeunes et les personnes âgées».

Pour la secrétaire du PCR, cette situation ne va pas en s'améliorant face à la hausse démographique et au système économique de La Réunion. Un système qui créé des inégalités en matière de revenus, a précisé la secrétaire du PCR. D'autant plus que «les fonctionnaires indexés à 1,53 du fait de la cherté de la vie contre 2,22 dans les 1950», et les autres ménages «sont les plus touchés par l'inflation» et doivent vivre avec des revenus basés sur ceux de France, ont expliqué Camille Dieudonné et Ginette Sinapin. Face à cela, le PCR se pose la question de «la vision d'avenir à avoir pour La Réunion». «Une vision pour laquelle il faut se battre, car nous voulons une Réunion réunionnaise», a expliqué Yvan Dejean, secrétaire général. Ce dernier a mis en avant les propositions de son parti pour «un développement rt solidaire à La en rupture avec le système actuel.

«On appelle à un nouveau pacte de développement qui pousse à prendre en compte plusieurs problématiques comme le cli-

mat, la sécurité alimentaire, l'énergie, le problème de la pêche. Nous misons pour cela sur la formation. Il existe d'excellentes filières à La Réunion, dans un environnement en mouvement». En effet, le Parti Communiste Réunionnais préconise une «compromis historique», basé sur l'intégration de l'île à la France et l'Union Européenne et au sein de la zone océan indien.

Un «compromis»

Cette intégration passera, pour Yvan Dejean, par la création d'une Compagnie Maritime de l'Océan Indien et d'une Université de l'Océan Indien «pour que les jeunes Réunionnais rayonnent dans toute la zone», a expliqué ce dernier. Le secrétaire général du PCR souhaite «une rupture fondamentale» pour un développement économique pérenne à La Réunion.

Sur le court terme et pour faire

face à l'urgence sociale, le PCR propose la création de deux grands services (à la personne et pour la protection de l'environnement) mais aussi «la globalisation de l'argent qui rentre à La Réunion pour créer des emplois stables, afin d'éviter le clientélisme» a indiqué Yvan Dejean. En matière de logement, ce dernier a proposé que «le prix des loyers ne doit pas dépasser 10% du revenu d'une famille, afin de laisser respirer le porte monnaie des Réunionnais».

Il s'agira également de développer l'autonomie énergétique et «une liaison ferroviaire moderne, sécurisé et écologique», pour «un modèle de développement durable et solidaire où l'humaine est au centre», a-t-il précisé. Pour permettre ce développement économique et social, Yvan Dejan a affirmé: «cela passe par une nouvelle gouvernance. Pour le PCR, c'est un territoire, une assemblée».

Céline Tabou

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX **RÉDACTION**

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29 MAIL RÉDACTION: temoignages@wanadoo.f SITE WEB: www.temoignages.re ADMINISTRATION

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23 ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT: avis.temoignages@wanadoo.fr ÉMAIL PUBLICITÉ: pub.tem@orange.fr 2 POLITIQUE • TÉMOIGNAGES DU JEUDI 20 MARS 2014

Édito

4.000 morts pour une Coupe du Monde?

Dans quelques mois, beaucoup de médias mettront l'accent sur la Coupe du Monde de football, organisée cette année au Brésil. La simple qualification de l'équipe de la France a permis d'avoir un aperçu de ce qui attend les Réunionnais à partir de la fin du mois de juin. Derrière les Jeux Olympiques, la Coupe du Monde de football est en effet l'événement sportif le plus médiatisé vu d'Europe. Mais derrière tout ce spectacle, il existe une réalité peu reluisante.

L'an passé, le Brésil a connu des émeutes pour protester contre le coût de la vie. Les manifestants reprochaient au gouvernement de dépenser trop d'argent pour les travaux de la Coupe du Monde, et de faire payer cela par une augmentation des tarifs des transports notamment.

L'événement médiatique aura donc lieu sur fond de tension sociale. Ce n'est guère étonnant, car malgré les progrès accomplis au cours des dernières années pour sortir des millions de personnes de la grande pauvreté, le Brésil reste un des pays les plus inégalitaires du monde, à l'image de La Réunion.

Dans 8 ans, la Coupe du Monde doit avoir lieu au Qatar. Et l'envers du décor est bien pire encore. Les Jeux Olympiques de Sotchi en Russie avait été l'occasion pour les médias occidentaux de faire des reportages sur le coût financier faramineux de cette manifestation sportive. La logique voudrait donc que commence dès maintenant une campagne mondiale de mobilisation contre le massacre des travailleurs sur les chantiers de la Coupe du Monde au Qatar.

En effet, le Qatar est loin d'être une démocratie. Le mois dernier, le "Guardian", quotidien britannique de référence, a annoncé que 400 travailleurs népalais sont déjà morts à cause de conditions de travail incroyables: 50 degrés à l'ombre, salaires payés avec des mois de retard, passeports confisqués, interdiction d'aller boire de l'eau sans permission, des logements surpeuplés, la malnutrition et des épidémies font des ravages. 30 Népalais ont pu s'en sortir en se réfugiant dans leur ambassade. Entre 2010 et 2012, 700 Indiens ont perdu la vie sur les chantiers du Qatar. La Confédération internationale des Syndicats estime que si les conditions restent les mêmes, au moins 4.000 travailleurs immigrés mourront sur les chantiers des stades.

A titre de comparaison, 6 personnes sont mortes durant les travaux de la Coupe du Monde au Brésil.

Mais force est de constater que personne n'appelle au boycott de cette Coupe du Monde. Cette impunité est révoltante.

J.B.

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales et communautaires de mars 2014 à La Réunion

«Que les candidats de toute l'île s'engagent à abolir l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015 !»

e Comité pour l'Appel de l'Ermitage a adressé une lettre ouverte à tous les candidats aux élections municipales à La Réunion. Le Comité demande à tous ceux qui veulent devenir maire, adjoint ou Iconseillers municipaux, s'ils souhaitent s'engager à abolir l'extrême pauvreté d'ici 2015.



L'extrême pauvreté est très répandue à La Réunion. «Personne ne peut imaginer que des candidats viennent solliciter les suffrages de gens vivants que de subsides et de maigres revenus, et ne fassent rien pour abolir cette honte, cet attentat permanent à la dignité humaine : l'extrême pauvreté !», souligne le Comité de l'Appel de l'Ermitage. (Photo Toniox)

Le 18 décembre 2012, des pauvres se sont réunis à l'Ermitage et ont lancé un Appel à l'abolition de l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015! Cet appel concluait une réflexion selon laquelle la pauvreté à La Réunion relève de décisions politiques historiques ayant engendré des inégalités profondes et durables dans la société réunionnaise.

Malgré les efforts louables des acteurs caritatifs et humanitaires, il demeure impératif de prendre des mesures politiques à la mesure de la gravité de notre situation sociale hors norme, à la mesure du drame vécu par la moitié des Réunionnais.

Le comité ainsi formé a formulé des propositions et des revendications, ci-annexées, notamment dans le cadre des OMD.

C'est ainsi que, 4 mois après, le 19 mars 2013, le Personne ne peut imaginer que des candidats viencomité de l'Appel de l'Ermitage s'est rendu à la Préfecture pour transmettre un courrier au Président de la République.

En une année, à l'occasion de ce premier anniversaire, il nous est agréable de souligner que grâce à nos efforts, la pauvreté devient de plus en plus un thème central de campagne électorale. Ce sujet dépassera désormais le cadre électoral pour intégrer définitivement le champ politique.

Nous remercions toutes les personnes, des personnalités publiques aux anonymes, qui ont permis d'atteindre ce haut niveau de reconnaissance d'un combat ignoré jusqu'à la médiatisation de Madame Vochré et la publication de l'étude de l'Insee et du Conseil Général.

Il appartient à toutes les personnes sincères de donner l'impulsion nécessaire à ce combat pour atteindre l'objectif final : l'abolition de l'extrême pauvreté. Profitons de la résonance de la campagne électorale et, à l'occasion de l'installation des nouvelles majorités municipales, que les pauvres réclament l'inscription prioritaire, au premier conseil municipal, de l'ambition d'abolir l'extrême pauvreté sur la commune, avant 2015!

nent solliciter les suffrages de gens vivants que de subsides et de maigres revenus, et ne fassent rien pour abolir cette honte, cet attentat permanent à la dignité humaine : l'extrême pauvreté!

Que les pauvres et la pauvreté prennent le pouvoir et exigent l'abolition de l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015!

Pour le Comité de l'Appel de l'Ermitage, Raïssa Noël, porte-parole.

POLITIQUE 3 TÉMOIGNAGES DU JEUDI 20 MARS 2014 •

Morale en politique

Plainte contre Huguette Bello: lettre au Procureur

oici la lettre que Ary Yée Chong Tchi Kan a adressée au Procureur de la République, elle décrit des faits très graves perpétrés par Huguette Bello, candidate du PLR à la mairie de Saint-Paul. Le contenu de cette lettre a été diffusé à toute la presse de La Réunion.

Monsieur le Procureur de la République,

Le mercredi 12 mars 2014, sur les plateaux TV de Réunion 1ère, j'ai confondu la candidate Huguette BELLO sur sa déclaration rapportée par le journaliste Romain Latournerie du JIR selon laquelle «désormais candidate», «[elle] reçoit en mairie très tôt le matin, dès 6 heures, et [va] ensuite sur le terrain», c'est-à-dire en porte à porte. La candidate PLR a publiquement reconnu les faits.

Ces informations suffisamment claires sont susceptibles de constituer le délit caractérisé d'utilisation de moyens communaux (locaux et services) en période électorale.

Ce délit s'aggrave de celui de favoritisme organisé par la mairie de Saint-Paul au profit exclusif de la seule candidate du PLR.

En outre, la réception des électeurs dans l'enceinte des services municipaux qui prennent le relais des entretiens emporte inévitablement une suspicion de délit de corruption électorale, sanctionnée par une jurisprudence constante de l'Art.



Ary Yée Chong Tchi Kan.

L 106 du code électoral, qu'il conviendrait d'examiner avec la plus grande minutie.

Compte tenu de la gravité de ces faits, j'ai décidé de porter plainte entre vos mains contre la candidate Mme BELLO Huguette.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Une autre affaire défraye la chronique à Saint-Paul

Huguette Bello mal à l'aise dans le dossier de la SEDRE

ors du débat télévisé de Réunion Première en présence des candidats de la commune de Saint-Paul, Huguette Bello a été interpellé sur la situation de la SEDRE. Une situa-**■**tion dénoncée par Pierre Thiebaut et Ary Yée Chong Tchi Kan, lors d'une conférence de presse, mardi 18 mars.

Le candidat du PCR, Ary Yée Chong Tchi Kan a interrogé la député-maire et présidente de la SEDRE, Huguette Bello sur les comptes de l'aménageur: «la SEDRE a-t-elle remboursé le prêt de 1,9 million d'euros à la mairie?». Une question dérangeante qui a conduit la candidate à s'insurger.

En 2013, faute de pouvoir demander un prêt aux banques, la SEDRE en déficit demande à la mairie de Saint-Paul une avance de trésorerie à hauteur de 1,9 million d'euros, dans le cadre d'une opération de restructuration du centre-ville et notamment du front de mer. Selon convention signée entre les deux parties, la SEDRE devait rembourser la commune à 80% en mars 2014 et 10% en mars 2015.

Pas de remboursement prévu

Selon les informations fournies par Zinfos974, le 13ème adjoint de la mairie, Emmanuel Seraphin, a explique que «la mairie de Saint-Paul ne peut que constater que l'avance ne sera effectivement pas renflouée d'ici le 31 mars» a relaté le site. Ce dernier a déclaré que «dès que la subvention du FEDER tombera, la SEDRE pourra rembourser la mairie», concède Emmanuel Séraphin, adjoint à l'aménagement du territoire.

Pour les deux hommes, «la mairie a encore une quinzaine de jours pour demander le remboursement des 80% et respecter la convention». De son côté, Pierre Thiébaut a annoncé l'envoie d'une lettre «pour exprimer son étonnement face aux déclarations d'Emmanuel Seraphin, qui dit que ça ne



Pierre Thiébaut.

sera pas remboursé. Et en plus, il justifie cela par la subvention du FEDER, ce qui n'est pas dans la convention», a-t-il précisé.

Pour conclure, ils ont expliqué que «l'avance de trésorerie est légitime et légale, mais là où nous avons été interpellés, c'est lorsque la SEDRE explique que les financiers ont refusé de l'aider. Ce qui signifie que la SEDRE n'était pas solvable alors qu'il y a une puissance publique derrière».

Céline Tabou

Meeting des municipales au Port

Quel enthousiasme pour le soutien à la liste de Loulou!

n nouveau et beau meeting de la liste conduite par Henry Hippolyte aux élections municipales du Port a eu lieu mardi soir, avec une foule enthousiaste, dont de nombreux jeunes, déterminés à lutter pour une grande victoire de cette équipe dès dimanche prochain. Cela s'est passé devant l'immeuble «Aquarium», à la rue Évariste de Parny, non loin de l'ancienne centrale EDF, et le rassemblement était animé avec talent et conviction par Virgil Rustan, secrétaire de la Section communiste portoise.



Une foule enthousiaste.... (photos A.D.)

Deux jeunes, candidats sur la liste de Loulou, ont pris la parole à l'ouverture du meeting pour exprimer leur volonté de continuer à tout prix les luttes des anciens pour libérer le peuple réunionnais de la pauvreté, des inégalités et autres injustices dont il est victime par le système politique actuel. Ces jeunes sont David Lafosse, responsable de la cellule communiste Port et docks, et Frédéric Boyer-Françoise, présenté comme «in marmay-la-kour», qui travaille dans un cabinet d'avocat.

«Nou lé pré!»

Ensuite, c'est Patricia Fimar, déléguée à la Culture dans l'équipe municipale sortante, qui est intervenue pour expliquer comment avec tous ses camarades elle va continuer à se battre «pour porter haut Le Port». Dans cet esprit, elle a surtout mis en avant les valeurs fondamentales comme la solidarité, la générosité et l'ouverture aux autres qu'elle va défendre avec les autres militants communistes, contrairement à celles et ceux qui ont trahi ce

parti de la liberté pour leurs intérêts personnels.

L'orateur suivant fut Jean-Yves Langenier, qui a d'abord mis l'accent sur le fait que «la relève se passe dans de bonnes conditions» et que «le maximum de Portoises et de Portois vont se mobiliser dans les années à venir pour porter leur ville toujours plus haut». À ce sujet, le futur exmaire a cité plusieurs exemples des nombreuses actions menées par les municipalités d'union démocratique depuis 1971 pour améliorer les conditions de vie de la population, ainsi que les projets qui seront mis en œuvre dans ce sens par la nouvelle

Le discours de clôture a bien sûr été prononcé par Henri Hippolyte, pour qui «la dynamique de victoire est en marche, é nou va fèt sa dimans soir tout ansanm dovan la méri Lo Por». C'est ainsi, dit Loulou, longuement applaudi, que son équipe «va faire du maximum de citoyens de la commune des acteurs responsables et solidaires pour mieux vivre ensemble; nou lé pré!».

Correspondant



dont de nombreux jeunes, déterminés à lutter pour une grande. victoire de l'équipe de Loulou dès dimanche prochain.

4 MONDE • TÉMOIGNAGES DU JEUDI 19 MARS 2014

Vers l'isolement de Washington et ses alliés ?

L'Inde ne soutient pas les sanctions contre la Russie



Cette carte donne un aperçu de la situation actuelle de l'Est de l'Europe. La Crimée et la Transnistrie ont demandé leur rattachement à la Russie. Les Etats-Unis déploient des avions en Pologne et la Turquie menace de fermer l'accès de la Méditerranée aux navires russes.

ans le sillage des Etats-Unis, des pays occidentaux ont décidé de prendre des sanctions à l'encontre de la Russie suite à la décision du gouvernement russe donner suite au résultat du référendum organisé en Crimée, demandant le rattachement de la Crimée à la Russie, et donc sa séparation de l'Ukraine.

Suite aux sanctions décidées par les Etats-Unis et quelques autres pays suite à l'annexion de la Crimée par la Russie, l'Inde a fait clairement savoir qu'elle ne soutiendra aucune «mesures unilatérales» contre le gouvernement russe.

«L'Inde n'a jamais soutenu aucune mesure unilatérale contre n'importe quel pays. C'est pourquoi, nous ne soutiendrons aucune mesure unilatérale d'un pays ou d'un groupe de pays» a indiqué une source du gouvernement indien citée par "Times

Ce propos intervient un jour après que le président russe Vladimir Putin ait expliqué la situation au Premier ministre indien Mannmohan Singh. qui soulignait la position indienne 'l'unité et l'intégrité territoriale" des pays et espérait qu'une solution diplomatique puisse être trouvée comme conclusion.

Plutôt dans le mois, le Conseiller à la Sécurité nationale, Shiv Shankar Menon, avait déjà tenu des propos allant dans ce sens, précise "Times of India".

Kod é statu sosio (i sort lo mo sosiété)!

Nou lé réglé ék kod antro nou, sank nou kalkil sak instan sé koué; nou lé réji par sa, ke nou vé ou ke nou vé pa; sé konm sak sa i fonksyone konm ki diré; lo kod sé po, an kèlke sort, mèt a nou an akor ék sak la sosiété i vé; lo statu li, sé konm in bann rég présk inpozé po sak persone dan tèl ou tèl sitiasyon. Bon! Kan moin la fine ékri sa, i fok mi éksplik in pé mon propo, bayoun; sinon, zot va di: bin la koué lo justin lapré ankor rakonté?!

Lot zour dan in fèt an plin èr, té i fé so an plis, inn ti group, gitar, kaïanm, roulèr i mèt in maloya po in bann marmay i prépar in voyaz an Frans; a moin éspéktatèr, moin la pa giny ténir, moin la lévé, tir mon soulié, artrous mon pantalon, dépoz mon kabay, fé roul a li konm moin la anvi, lo ritm té tro for...

Akoz lé zot la ress asiz, gindé dan zot soulié ék sokèt? Pourtan nout tout, nou té a tèr si zerb sèk laprèmidi? Ko sa té i anpès lé zot lévé ,dansé...?

Na in kod la: nou lé éspéktatèr asi, nou lé pa dansèr?

Mon statu sé: moin lé la po rogardé, pa po mayé ék mizisiin; mi fé pa lo éspéktak!

Kan bann misionèr lariv an Polinézi, zot la vouli sanz lo bann kod laba!

Avan, tout taisyéne té i mars partou, té i dans, tété déor! Bann prèt la la di a zot: « sa sé in pésé, sé inn ofans a dié!» oui kalkil!

An Nouvèl-kalédoni, na minm in koup rob i kouv lo kor la fame dépi lo poigné zisko kou, i ardsann zisko soviy! I apèl sa rob mision.

Poko sa sanz zot kod?

Si mon statu sé èt kanak, lès a moin viv ék mon kod kanak!

Mi viv dan in sosiété kanak ék mon bann kod; lès a moin dan mon statut Kanak!

Justin

Condoléances du PCR à la famille Aubry

Le Parti Communiste Réunionnais a appris le décès de Maurice Aubry, frère de Monseigneur Aubry, évêque de La Réunion.

Nous nous associons au chagrin de la famille et nous présentons à son épouse, et ses trois enfants, nos condoléances les plus attristées. Nous rendons hommage au parcours de Maurice Aubry, instituteur au Chaudron puis au Brûlé. Né en juin 1944, il était un passionné de

nature, qui aimait rendre service. Un personnage très spirituel, avec une fibre politique prononcée.

Le PCR apporte son soutien à la famille de Maurice Aubry.

<u>Di sak na pou di</u>

Retrouver le sens du carême

temps d'abstinence et de privation prescrit par l'Eglise pour se refaire une santé en suivant par exemple une cure. Mais qui aura l'idée d'écouter encore le prophète Esaïe ou Isaïe sur « le jeûne qui plaît à Dieu»?

« Vous croyez que c'est un jeûne qui me plaît, celui de l'homme qui courbe l'échine, qui se plie en deux, qui s'allonge sur le sol comme une litière? Incliner la tête comme un roseau, se

Certains profiteront de ce coucher sous les coups du destin, c'est ce que tu appelles un jeûne, un jour faste pour la Parole? Allons donc! Le jeûne qui me plaît, je vais te le dire: casser les chaînes injustes, détacher tout ce qui est enchaîné, renvoyer libres les opprimés, briser toutes les servitudes, partager ton pain avec l'affamé, héberger les pauvres sans abri, vêtir celui que tu vois nu, et ne pas te dérober devant ta propre chair. Alors,ta blessure sera vite cicatrisée, ta Justice marchera devant, et ma gloire derrière. Alors si tu cries, la Parole répondra à tes appels; elle dira: Je

A ce cri venu de si loin, plus de sept siècles avant J-C, comment ne pas ajouter celui du père Jean Cardonnel, venu prêcher le carême en mars 1968 à la Mutualité à l'invitation du directeur de "Témoignage chrétien" Georges Montaron et qui donne au carême tout son relief et toute son actualité:

« Tant que notre monde reste ce qu'il est, une mosaïque de clans, de tribus, fragmentés à l'infini, unis par le culte d'intérêts qui s'opposent nécessaire-

ment, la Justice ne marchera pas en avant de nous et la Gloire du Verbe créateur ne nous accompagnera pas. Notre prière n'en sera jamais une parce que prier suppose la volonté qui est grâce de transformer le monde de fond en comble. C'est le seul bruit des chaînes brisées qui parvient aux oreilles du Créateur. Si je conserve le monde en son état, j'ai beau crier, Dieu est sourd.

Je pourrais égrener tous les chapelets de toutes les confréries, mes doigts s'useront et se décomposeront avant que la Parole ait répondu: « Je suis là.»

Georges Benne